

assertions pour démontrer l'absurdité, l'ina-  
nité et la puérité de remarques comme  
celles que nous avons entendues aujour-  
d'hui. M. Blondin, M. Patenaude et d'au-  
tres nationalistes, qui étaient nos adversai-  
res aux dernières élections, qui ont fait des  
discours séditions, devront, je l'espère, ren-  
dre compte de leurs paroles.

L'honorable M. CASGRAIN: Ecoutez!  
écoutez!

L'honorable M. BELCOURT: Je suis  
certain qu'un jour notre pays demandera  
à ces messieurs de rendre compte de leur  
conduite, et je ne crois pas que leurs décla-  
rations d'aujourd'hui les fassent complète-  
ment absoudre. A mon avis, c'est un des  
plus grands scandales, un des plus grands  
dénis de justice que ces hommes aient  
échappé au châtement qu'il méritaient pour  
les discours incendiaires qu'ils ont pronon-  
cés. Un jour, tôt ou tard, ces hommes  
devront rendre compte des discours, qu'ils  
ont prononcés il y a quatre ou cinq ans.

L'honorable M. POWER: Ecoutez!  
écoutez!

L'honorable M. BELCOURT: Mais ils  
ne feront cela ni ici ni là. Il y a un lieu  
et un temps pour la punition qu'ils méritent.  
Ce que nous devons faire aujourd'hui  
c'est de contribuer autant que possible en  
hommes et en argent pour mettre fin à la  
guerre. Nous sommes tenus en honneur  
de le faire, parce que nous faisons partie  
de l'Empire Anglais; mais si nous n'envisageons  
pas la question à ce point de vue-  
là, faisons-le par intérêt, parce que notre  
existence comme colonie de la Grande-Bre-  
tagne est en jeu. J'ignore si nous devons  
envoyer en Europe 250,000 ou 500,000 hom-  
mes; mais je sais que notre contribution  
ne devra être limitée que par les exigences  
du moment et par nos ressources. Je ferais  
un pauvre soldat, parce que j'ai été malade  
toute ma vie; mais, s'il le fallait, moi et  
ceux qui n'ont pas joui d'une bonne santé,  
nous devrions être prêts à prendre les  
armes pour défendre nos biens et nos foyers.  
Quant à moi, je suis prêt à le faire. J'ignore  
durant combien de temps je pourrais porter  
les armes; mais j'essayerais de les porter,  
et c'est cet esprit qui devrait nous animer  
aujourd'hui dans tout le Canada. Mon  
honorable ami a parlé des profits que la  
guerre faisait faire. Je suppose que quel-  
ques hommes ont injustement, illicitement  
tiré des profits des contrats de guerre,  
mais cela le dispense-t-il de faire son  
devoir? Depuis quand les torts d'un homme  
doivent-ils être considérés comme devant

[L'honorable M. BELCOURT.]

faire pardonner à un autre la faute de ne  
pas avoir fait son devoir? Si sir Henry Pel-  
latt et d'autres ont retiré des profits aux-  
quels ils n'avaient pas droit, si quelqu'un  
a tiré parti de la guerre pour faire des  
profits illicites, il n'a pas le droit de les  
garder, et j'espère sincèrement que le gou-  
vernement prendra les moyens de faire  
rendre à ces hommes-là jusqu'au dernier  
sou qu'ils ont obtenu de cette manière-là.  
Lorsque nous mettons nos mains dans nos  
poches pour souscrire de l'argent et aider  
aux familles qui comptent pour vivre sur  
ceux qui sont partis pour la guerre, je  
dis que c'est un scandale (je suis certain  
que chaque honorable membre de cette  
Chambre est de mon avis) de voir quelques  
hommes faire des profits énormes ou n'im-  
porte quels profits provenant de cette  
guerre, et j'espère que le temps viendra  
où il faudra que ces gens-là rendent gorge.  
Mon honorable ami a parlé de Québec et  
de l'Ontario et a cité des chiffres pour  
établir le pourcentage d'hommes que cette  
nationalité-ci ou cette nationalité-là a  
fournis à l'enrôlement. Qu'avons-nous à  
voir dans cela? Pourquoi ces comparaisons  
odieuses? Il peut y avoir mille raisons pour  
qu'une partie du pays soit capable de faire  
mieux qu'une autre. La conscription ne  
sera pas mise en vigueur dans notre pays.  
Il n'y a pas d'obligation légale de s'enrôler.  
Aussi, pourquoi scruter et rechercher pour  
savoir la raison qui a empêché celui-ci ou  
celui-là de partir pour le front? Pourquoi  
demanderais-je à l'honorable ami qui siège à  
ma droite pourquoi il n'est pas parti pour  
la guerre? Cela ne ferait aucun bien. Bien  
qu'il ne parte pas pour la guerre, je sais qu'il  
est un patriote et qu'il a envoyé au front  
deux de ses fils qui y combattent actuelle-  
ment. L'honorable sénateur qui siège der-  
rière moi n'a pas de fils à envoyer à la  
guerre, mais je sais qu'il a fait son devoir,  
et si je ne savais pas cela, j'aurais raison  
de supposer qu'il a fait son devoir. Je  
dois supposer que si de Nouveau-Brunswick,  
n'a pas envoyé autant d'hommes propor-  
tionnellement à une autre province, c'est  
qu'il a eu une bonne raison pour l'en-  
 empêcher. Je sais que les gens du Nouveau-  
Brunswick sont aussi loyaux que ceux des  
autres provinces. A quoi servent de pareils  
discours? Faisons tous notre devoir sans  
faire ces comparaisons odieuses. Quant au  
Québec, je suis bien certain que cette pro-  
vince tient à faire son devoir et qu'elle le  
fera. Je ne suis pas autorisé à parler au nom  
de mes compatriotes français de cette pro-  
vince ou au nom de mes compatriotes d'Ha-